RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

TRANS INTER
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : Route de Boulogne
Zone Artisanale,
62500 SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM
318 532 132 RCS BOULOGNE SUR MER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mi vingt-quatre,
Le 28 Juin,
A 11 heures,

La société 4G FINANCE, Société à responsabilité limitée, au capital de 187 510 Euros, ayant son siège social 54 Rue du Capitaine Revel, 62500 SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOULOGNE SUR MER sous le numéro 817 461 718.
Représentée par Monsieur Jérôme GERARDI

Associée Unique de la société TRANS INTER,

QUATRIEME DECISION

Les mandats de la Société SOCCOM, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Pierre REMOND, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Associée Unique :

- décide de renouveler la société SOCCOM dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029,

- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour la société 4G FINANCE
Monsieur Jérôme GERARDI

